

TPE-PME

du territoire de la CINOR

Saint-Denis, Sainte-Marie
& Sainte-Suzanne

Bénéficiez de l'accompagnement
d'un **expert-comptable**
pour sécuriser et relancer votre activité !



Chèque-prestation 2025

Dispositif subventionné jusqu'à 2 500€

Destiné aux entreprises de moins de 10 salariés,
réalisant moins de 500 000 € de chiffre d'affaires
et qui ne sont pas déjà accompagnées par un expert-comptable.



Plus d'infos sur experts-comptables.re



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *cc*
Région de La Réunion